

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/157 DU 11 AOUT 2017 PORTANT NOMINATION  
A TITRE DEFINITIF DE CERTAINS MAGISTRATS.

---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats, spécialement en son article 24 telle que modifiée à ce jour ;

Vu la loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/08 du 28 Avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant Organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le décret n°100/125 du 19 avril 2012 portant Révision du décret n° 100/323 du 27 décembre 2011 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu la décision n°46/742 du 14 mars 2017 du Conseil Supérieur de la Magistrature portant avis favorable à la nomination à titre définitif de certains magistrats;

Sur proposition du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;

D E C R E T E :

**ARTICLE 1:** Les magistrats dont les noms suivent sont nommés à titre définitif aux grades et dates figurant en regard de leurs noms :

10

4

14

N°	Nom et Prénom (s)	Matricule	Grade	Date
1.	NTAMATUNGIRO Léonard	20 488 723	10	28.01.2015
2.	INGABIRE Amandine	20 429 614	10	28.01.2015
3.	BAYISABE Jean Marie Vianney	19 994 730 (230 471)	10	04.05.2014
4.	NIKUZE Elvis Léandre	20 434 260	10	18.01.2015
5.	NIYONGENAKO Cassilde	19 990 989 (230.513)	10	04.05.2014
6.	NDIKUMANA Jean Bosco	16 195 461 (226.736)	10	23.03.2011
7.	NAHIMANA Aloys	10 620 991 (228.154)	10	05.04.2012
8.	MUHIMPUNDU Emery	16 530 012 (226.975)	10	23.03.2011

**ARTICLE 2:** Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**ARTICLE 3:** Le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 11 / 8 / 2017,

Pierre NKURUNZIZA.-

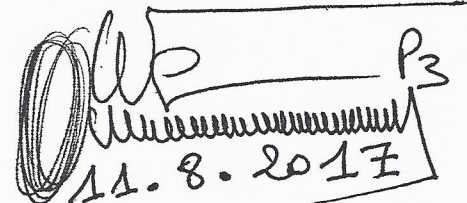
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE,

  
Gaston SINDIMWO.

LA MINISTRE DE LA JUSTICE ET  
GARDE DES SCEAUX,

  
Aimée Laurentine KANYANA.

  
11.8.2017